A WATTRELOS

UNE REUNION ELECTORALE DE L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Le comité de l'Union sociale et patriotique de la première section a organisé, ainsi que nous l'avons annoncé, une série de réunions préparatoires aux élections municipales u 6 mai. La première a eu lieu mardi soir chez M. César Lefebvre, rue Négrier. Une bonne centaine d'électeurs y assistaient. M. Jacquemont, adjoint au maire a exposé le but poursuivi par les candidats de la première section qui est la réalisation du programme de l'Union sociale et patriotique tel qu'il a été accepté au début. Il a déclaré que les candidats qui se présentent sous le patronage du comité n'ont tous qu'une même ambition : celle de se consacrer avec le plus grand dévouement aux intérêts de la ville, en se plaçant en dehors et au-dessus de toutes les questions de personnalité.

M. Jacquemont a ensuite donné connaissance de la liste des candidats de l'Union sociale et patriotique pour la première section, liste dont les noms ont été acclamés à l'unanimité, et dont voici la composition :

MM. Léon JACQUEMONT, adjoint, conseiller sortant.
Simon BIEN, conseiller sortant.
Louis BEUSCART, conseiller sortant.
Pierre LEPERS, ex-capitaine de l'armée territoriale, directeur de tissage.
André SEYNAVE, contremaître de tissage.
François DELEPLANQUE, maréchal.
Henri HESPEL, boulanger.
Emile DESTAILLEURS, encolleur.
Henri DUTHOIT, ourdisseur.

A CROIX

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Une grande conférence aura lieu samedi 5 mai, à 8 heures et demie du soir chez M. Rabo, Grande Place à Croix, sous la présidence de M. Edouard Roussel, conseiller général. MM. Chatteleyn, conseiller général et Eugène Duthoit, prendront la parole.

A HEM

Les candidats de l'Union sociale et patriotique viennent de faire placarder leur programme.

Voici l'énumération des projets qu'ils ont inscrits : 1. L'éclairage de la commune ; 2. L'établissement des écoles, afin de donner satisfaction aux travailleurs en procurant l'instruction à leurs enfants ; 3. Création de nouvelles bourses départementales ; 4. Distribution de vêtements aux enfants pauvres fréquentant les écoles ; 5. Etablissement des trottoirs sur toutes les routes.

***

Voici la liste des candidats de concentration républicaine présentés par l'Union sociale et patriotique :

Droulez (Henri), maire ; Pollet-Desquiens, Jovenaux (Jean-Baptiste), adjoints ; Deroux (François), Dufermont (Jules), Dufermont (Louis), Gabert (Claudy), Jonville (Clotaire), Lelong (Jules), Loridant (François), Pouchain (Denis), Teneul (Henri), conseillers sortants ; Bayart (Henri), cultivateur ; Mullier (Lucien), ouvrier teinturier ; Deladerière (Jean-Baptiste), employé ; Prévost (François), maréchal-ferrant ; Mullier (Jean-Baptiste), ouvrier maçon ; Hespel (Pierre), ouvrier teinturier ; Gauquié (Alfred), cabaretier ; Roty (Pierre), employé ; Masquelin (Jules), tisserand ; Mulliez (Louis), boucher.

UNE CONFERENCE ELECTORALE. — Jeudi soir, à huit heures, aura lieu à la salle Dufermont, place de l'Eglise, une conférence publique à laquelle sont convoqués tous les électeurs membres de l'Union sociale et patriotique. Orateur : M. Vauhoncke.

A LYS

L'Union Sociale et Patriotique fera afficher sur les murs de la ville mercredi matin, la proclamation de ses candidats. Le programme, lisons-nous, se résume dans le premier article des statuts de cette société ainsi conçu : « Art. 1er. L'Union Sociale et Patriotique est un comité de concentration qui a pour but de grouper en un seul faisceau tous les éléments anti-collectivistes sur le terrain de la forme républicaine, loyalement acceptée par tous les Français. »

Voici la liste des candidats :

Barbieux Jean-Louis, Beuscart François, Boussemart Léon, Boutemy Louis, Cormoran Jules, Cornille Ambroise, Delannoy Jean, Droissart Achille, Dubar Pierre-François, Echevin Pierre, Fauvarque Alphonse, Gallois Louis, Gossart Henri, Houzet Florimond, Lebrun Désiré, Lepers Louis, Locufier François, Masquelier Jules, Meurisse Louis, Pluquet Felix, Poissonnier Henri, Rogez Edmond, Salembier Paul.

UNE CONFERENCE ELETORALE. — —eudi soir à huit heures, aura lieu dans la salle Lavieville une conférence publique à laquelle sont convoqués les membres de l'Union Sociale et Patriotique. Le nom de l'orateur n'est pas encore connu.

A TOUFFLERS

LES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES. — Voici les noms des candidats républicains libéraux, tous conseillers sortants : Pouchain Henri, meunier ; Tricoit Sévère, employé de commerce ; Desmettre Louis, cultivateur ; Deroubaix Louis, boulanger ; Badoux Jean-Baptiste, tisserand ; Tonnel Jules, liseur de dessins ; Fin Lécpold, cultivateur ; Delplanque Jean-Baptiste, brasseur ; Brunin Louis, cultivateur ; Braquaval Jean-Baptiste, cultivateur ; Delos Eugène, cultivateur ; Plouvier Edouard, rentier ; Cimetière Louis, cultivateur ; Courrier Pierre, cultivateur ; Leblanc Louis, rentier ; Wartel Pierre, cultivateur.

SUCCES AUX EXAMENS D'OUVRIERS D'ART. — Nous apprenons que M. Emile Jansen vient de subir avec succès les épreuves des examens d'ouvriers d'art comme dessinateur en tissus. M. Jansen est un élève de M. Silas Broux ; le mérite du succès en revient autant au maître qu'à l'élève.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi matin, à onze heures, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication des travaux de construction d'un aqueduc et du déplacement de la chaussée pavée dans une partie de la rue de Beaumont.

Le bureau était présidé par M. Hervé Milbéo, adjoint au maire, assisté de MM. Benjamin Gonce et Avit Lombart, conseillers municipaux. Le devis s'élevait à la somme de 8.000 francs. Ont soumissionné : MM. Carette-Dubureq, avec un rabais de 1 % et Louis Colin, qui a été déclaré adjudicataire moyennant 2 % de rabais.

LES GREVES. — Deux nouvelles grèves partielles se sont déclarées, mardi, à une heure de l'après-midi, ce qui porte le nombre des établissements en grève à onze.

20 rattacheurs et 7 cardeurs de la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont, ont quitté le travail de même que 20 teinturiers de l'établissement de MM. Bernard Lecomte et Cie, rue de l'Epeule. Tous ces grévistes réclament pour onze heures de travail un salaire de douze.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans les établissements de MM. Mulliez frères, Etienne Motte et Cie, Mullier-Monnet, les fils de Jules Bernaert, Roussel et Debecker, Deltour et Godard, Cavrois-Mahieu, Wibaux-Florin et Browaeys-Degeyter.

VOL D'UNE SOMME DE 140 FRANCS. — A la suite d'une plainte reçue par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, un jeune ouvrier teinturier, Gaston Roussel, âgé de 16 ans, demeurant rue Beaurewaert, cour Tournemine, a été arrêté.

On lui reproche de s'être introduit chez un de ses voisins, M. Deroubaix, après avoir démastiqué un carreau de vitre de la fenêtre, et d'avoir enlevé une somme de 140 francs qui se trouvait dans une malle. Malgré ses dénégations, le jeune ouvrier a été maintenu.

UN VIEILLARD PENDU, BOULEVARD DE METZ. — Mardi matin, vers huit heures et demie, un vieillard, Narcisse Crépel, tisserand, âgé de 71 ans, demeurant boulevard de Metz, 47, maison Bridart, a été trouvé pendu par une ficelle à un portemanteau de sa chambre à coucher. Son fils qui était au travail, a été aussitôt informé.

C'est M. Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement qui a procédé aux constatations d'usage. Narcisse Crépel souffrait depuis deux ans d'un chancre à la gorge et ne travaillait plus depuis deux mois. Il aura mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude.

BRULE PAR DE LA GRAISSE EN EBULLITION. — Un habitant de la rue du Fontenoy, cour Moreau, Arthur Tissou, tisserand, âgé de 18 ans, était occupé, lundi, vers midi, à faire fondre de la graisse dans un pot de fer.

Le liquide surchauffé ayant pris feu, M. Tasson jeta dans le récipient une wassingue, mais il reçut sur les jambes des éclaboussures qui le brûlèrent assez fortement. M. le docteur Debuchy, qui l'a visité, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

UN OUVRIER TOMBE DANS UN ESCALIER. — Un fileur, M. Emile Catteau, âgé de 42 ans, demeurant rue de Denain, 92, a été victime d'un accident en se rendant à sa chambre à coucher, lundi soir. Ayant perdu l'équilibre, il dégringola du haut en bas de l'escalier et se fractura le bras droit.

Le blessé a été l'objet des soins de M. le docteur Harlet qui l'a fait entrer à l'Hôtel-Dieu.

UN ATTELAGE EMBALLE. — Mardi vers midi, un messager, M. Vanhem, se trouvait avec sa voiture attelée de deux chevaux dans la cour de l'usine de M. Vanoutryve, boulevard d'Armentières. Tandis qu'il était occupé à charger des chaines et des trames sur la voiture, les deux chevaux prirent le mors aux dents et vinrent se jeter sur la grille en fer formant barrière à l'entrée de l'établissement. La grille fut renversée par les animaux qui prirent la direction du boulevard de la République. C'est là qu'ils furent arrêtés sans avoir commis d'autres dédéchirures au poitrail et aux jambes.

gâts. En renversant la grille ils se sont faits des

UN FORAIN VICTIME D'UN VOL. — Le directeur d'un concert arabe installé sur le champ de foire, M. Lévy, s'est plaint à la police au sujet d'une selle de cheval d'une valeur de 40 francs qui lui a été volée dans l'écurie de M. Harinkouck, cabaretier, 103, boulevard Gambetta. Une enquête est ouverte.

— Allo !
— Allo !
— Qui est là ?
— Beurre d'Oostcamp.
— Un kilog de votre excellent beurre, s'il vous plaît.

3.50 le kilog.
rue du bois, 13. — Téléphone. 66550

CROIX

— La société chorale « La Fraternelle », établie chez M. Emile Carlier, café St-Louis, place St-Martin, Croix, a dans son assemblée générale du 29 vril, constitué sa commission comme suit : Président, M. Alcide Couturier fils ; secrétaire-trésorier, M. Emile Carlier ; commissaires, MM. Albert Lassalle, Julien Callens, Alphonse Vanhamme ; directeur, M. Joseph Decorte.

La commission prie les personnes désireuses de faire partie de la société, soit comme membres honoraires, de bien vouloir se faire inscrire au siège de la société ou aux membres de la commission. Les répétitions ont lieu le vendrdi soir à 8 heures et demie très précises.

La commission compte sur la présence de tous les sociétaires à la répétition de vendredi 4 mai ; nouveaux chouts de messe à l'étude. Communications importantes concernant l'exécution qui aura lieu très prochainement à Nieppe (Nord).

HEM

GREVE DES OUVRIERS TEINTURIERS. — Aucun changement n'est survenu mardi, dans la situation des grévistes. On n'a travaillé que dans les établissements de MM. Lelong et Declercq ; dans les autres usines, on a chômé selon l'usage, en raison du mardi de la « rassise de la foire de Roubaix ». La situation se dessinera nettement mercredi matin à la reprise du travail. Aucun incident ne s'est produit.

WILLEMS

UN MARIAGE. — Mardi, a été célébré à Willems, le mariage de Mlle Marthe Delattre, fille de M. Delattre Truffaut, maire de Willems, avec M. Joseph Lamothe docteur en médecine à Willems, originaire de Athis, en Normandie.

A la Mairie, les fonctions de l'officier de l'état-civil ont été remplies par M. Pottier, adjoint. La bénédiction nuptiale a été donnée à midi en l'église paroissiale par M. l'abbé Mulliez, curé. Une messe solennelle a été chantée pendant laquelle s'est fait entendre un membre de la chorale du Saint-Rédempteur de Roubaix, M. Orange, qui a chanté un « Ave verum » de Mazingue et un « Sancta Maria » de Faure. M. Cardon, organiste de la paroisse a interprété à l'élévation, le « Sanctus » de Beethoven. Cette touchante cérémonie s'est terminée par le chant d'un morceau de circonstance, avec paroles françaises « Bénédiction nuptiale » donné par un amateur, qui a produit sur toute l'assistance une très heureuse impression.

BAISIEUX

LA « JEUNESSE CATHOLIQUE ». — La section dramatique de la « Jeunesse Catholique » de Baisieux comprenant une vingtaine d'acteurs, applaudis déjà dans la commune et les environs, vient d'obtenir un brillant succès dans une grande séance offerte dimanche dernier à Tournai, au Cercle catholique du Sacré-Cœur, faubourg de Morelle. Le programme de la soirée comprenait une comédie « Les crampons de sauvetage » et un drame « L'expiation ». La séance n'a pas duré moins de trois heures, pendant lesquelles le nombreux public par ses applaudissements et ses acclamations a montré aux acteurs combien il appréciait leur talent.

Communications

CHORAL L' « AVENIR ». — La Commission informe les sociétaires que, malgré la mesure vexatoire que l'administration municipale a prise vis-à-vis de la Société, rien ne sera changé dans le tableau d'ordre qu'ils ont reçu, et que les repétitions suivront leur cours comme par le passé. Elle compte sur leur dévouement pour surmonter cet obstacle imprévu et espère qu'ils affronteront de gaité de cœur le concours de Levallois-Perret le 5 août prochain.

Les répétitions auxquelles les sociétaires sont priés d'apporter la plus grande exactitude commenceront à huit heures et demie.

Pour l'Exposition, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille,** met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du Berceau d'Argent. » 52780

Aluminium pur. (Voir aux annonces). 66350

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

2e Section Nord, 2 courant à 8 h. et demie du soir au café Molière rue du Fontenoy 81. Organisation des membres du bureau pour le scrutin du 6mai prochain. Surveillants et porteurs de bulletins.

WATTRELOS

CAPTURE D'UN VOLEUR DE NUIT. — Se promener à une heure du matin en plein champ, avec un énorme sac sur le dos et prétendre qu'on n'a pas d'autre but que de contempler les étoiles, voilà ce qui a paru bien invraisemblable aux douaniers Dujardin et Danel, qui, se trouvant postés près de la ferme Glorieux, mirent la main au collet d'un promeneur de clair de lune, qu'ils emmenèrent à la gendarmerie.

Ne sachant pas le français, l'individu baragouina dans un jargon fort malaisé à comprendre, qu'il était allé chercher des pigeons en Belgique, et qu'il voulait les passer en France sans payer les droits de douane. Son sac contenait d'ailleurs douze pigeons, et on en retrouva quatre qu'il avait fourrés dans ses poches.

Hâtivement la gendarmerie fit une enquête, qui établit aussitôt la fausseté des déclarations de l'individu, et celui-ci avoua bientôt que les pigeons provenaient du colombier de la ferme Glorieux et qu'il était le seul coupable. Il se nomme Léon Vindevogel, 18 ans, domicilié à Ruyen, (Belgique) et travaille comme ouvrier cardeur à l'usine Holden, de Croix.

Vindevogel a été dirigé vers Lille, pour être mis à la disposition du Parquet.

TROP PARLER NUIT. — Louis Tournel, un Armentiérois demeurant au Laboureur, et exerçant le métier d'homme de peine dans une usine de Roubaix, s'était grisé une de ces dernières nuits, et avait brisé quelques carreaux, en rentrant, chez son propriétaire, M. Sant, marchand de légumes. Celui-ci fit constater les dégâts par la gendarmerie, mardi, mais Tournel, très mécontent, injuria l'autorité, qui après avoir opéré ses constations, l'arrêta, de sorte que Tournel aura à répondre de deux chefs d'accusation, au lieu d'un.

La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

LE FESTIVAL DE LA MARTINOIRE. — Dimanche soir après les exécutions a eu lieu le tirage des primes, en voici le résultat : 1re prime, Fanfare de Loingue ; 2e Musique municipale de Wattrelos ; 3e Philharmonique du Crétinier ; 4e Choral excentrique de Roubaix ; 5e Chorale Saint-Joseph de Roubaix ; 6e Les Trompettes roubaisiennes. Primes de chef. 1re Fanfare Sainte-Cécile de Montaleux 2e Fanfare de Loingue. Prix de décors et illuminations 1er Vergotte ; 2e Gorton ; 3e Vanbiervliet ; 5e Tiberghien ; 6e Delcroix.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques. 7468

CHRONIQUE ELECTORALE

RENEGATS ! — Voilà un qualificatif dont il a été fait un véritable abus à la réunion du Casino de dimanche, et que de jeunes orateurs ont lancé avec une désinvolture qui n'a d'égale que leur inexpérience des affaires publiques. Nous ne voulons pas faire ici de personnalités et bien qu'aucun nom n'ait été prononcé, on savait à qui s'adressait cette épithète malsonnante.

Renégats ! Des hommes dont les convictions républicaines franchement accentuées sont connues de tous ici depuis longtemps, des hommes qui ont par leur influence et par leur vote contribué à asseoir la fortune politique de M. Dron !

Renégats ! Des hommes qui ont rendu d'incontestables services en administration, mais qui sont des hommes indépendants et, comme tels, veulent avoir le droit de penser et d'agir suivant leurs convictions !

Renégats ! Des hommes qui foncièrement attachés et depuis toujours au régime républicain, refusent de suivre un ministère qui cherche son appui près des collectivistes révolutionnaires, des pires ennemis de la société !

Oui voilà tous ceux qu'on a signalés dimanche comme renégats. C'est que pour trouver grâce devant cette coterie qui s'appelle la « Solidarité républicaine », il faut savoir se plier à toutes les exigences du maître de cette petite chapelle, accepter toutes les compromissions, toutes les alliances.

Eh bien ! tous ces « renégats », républicains de la veille et de l'avant-veille, qui, eux, ont voulu hors et avant tout rester des hommes d'ordre, n'en méritent que d'autant plus l'estime de leurs concitoyens pour leur indépendance et leur droiture de caractère.

***

LES ELECTIONS MUNICIPALES. — Voici l'avis qui a été placardé relativement au tableau de rectification des listes électorales :

« Nous, maire de la ville de Tourcoing, avons l'honneur d'informer les électeurs que les tableaux d'additions et de retranchements prescrits par la loi ont été arrêtés et affichés aujourd'hui à la porte de chacun des bureaux de vote désignés pour les élections du 6 mai 1900.

« A l'Hôtel de Ville, le 1er mai 1900.

« G. DRON. »

A MOUVAUX

LACERATION D'AFFICHES. — La liste des candidats de l'Union sociale et patriotique vient d'être placardée. Déjà plusieurs personnes malveillantes ont été vues occupées à lacérer ces affiches.

Nous rappelons à ce sujet, que deux témoins peuvent faire constater le délit, car la loi du 20 juillet 1881 « punit d'une amende de 5 fr. à 15 fr. ceux qui ont enlevé, déchiré, recouvert ou altéré par un procédé quelconque, de manière à les travestir ou à les rendre illisibles, des affiches électorales. »

A MARCQ-EN-BARŒUL

Une liste du parti ouvrier a été placardée au hameau du Pont ; le premier nom de cette liste est celui de M. Delaroyère, surnommé Royo.

LES SOUTIENS DE FAMILLE. — On nous demande de reproduire l'avis suivant :

Les parents des jeunes gens actuellement sous les drapeaux qui se croiraient dans le cas de solliciter au titre de soutien de famille, l'envoi en congé de leur fils, sont invités à se présenter à la mairie.— bureau militaire — dans le plus bref délai, pour déposer leurs demandes.

Les femmes des militaires peuvent également demander la même faveur pour leur maris.

LES FUNERAILLES DE M. AGACHE, VETERAN DES POMPIERS DE TOURCOING. — Dans un précédent numéro, nous avons annoncé la mort à l'âge de 86 ans de M. Théophile Agache sergent et vétéran des pompiers de Tourcoing. M. Agache était même le plus ancien des vétérans. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 heures et demie en l'église Saint-Christophe.

Dans l'assistance nombreuse, on remarquait en plus des amis, des délégations des pompiers de Roubaix, de Croix et de la Fire Brigade. Une section de pompiers de Tourcoing sous les ordres de M. le lieutenant Lahousse assistait également en armes aux funérailles.

INAUGURATION DE LA SOCIETE DES ANCIENS SOLDATS COLONIAUX. — Dimanche soir, « les Anciens soldats coloniaux, récemment autorisés par arrêté préfectoral, ont inauguré leur société par une belle soirée donnée en leur local, chez M. Bonte, place de la République.

M. Dazin, directeur d'école à Roubaix, a prêté son bienveillant concours en faisant une conférence sur une colonie africaine, « la Tunisie ». Cette conférence a été très goûtée des coloniaux dont bon nombre ont habité l'Afrique.

SUCCES AUX EXAMENS D'OUVRIERS D'ART. — Nous apprenons avec plaisir le succès de M. Désiré Roos, comme peintre décorateur ornemaniste, élève de M. H. Jacquart, professeur de dessin à Tourcoing, aux examens d'ouvriers d'art.

Ce succès fait honneur à son dévoué professeur d'autant plus que le jeune lauréat ne suivait ses cours que depuis quelques semaines.

LES GREVES. — Le mouvement gréviste forme tâche d'huile ; il s'est encore étendu mardi matin. On nous signale des cessations de travail dans les usines suivantes : chez MM. Jovenieaux et Cie, filateurs de laines, 13 fileurs, 52 rattacheurs et rattacheuses, 13 bâcleurs ; chez MM. Rœlstraete, Deconinck et Cie, filateurs de laines, 11 fileurs, 50 rattacheurs, 20 bacleurs. Dans ces deux établissements les ouvriers ont refusé de travailler des matières provenant de la maison Flipo frères.

A la fabrique de tissus d'ameublement de M. J. Leclercq, rue du Touquet, 14 teinturiers se sont mis en grève réclamant une augmentation de salaire de deux centimes par heure. Chez M. J. Legrand, filateur de coton, 24 rattacheurs et 15 bâcleurs ont cessé le travail ; il leur avait été accordé 4 % d'augmentation, ils demandent aujourd'hui le même salaire pour onze heures que pour douze et l'abaissement du nombre de numéros dans le calcul des primes.

Enfin à la filature de coton de M. Alex. Joire, 20 rattacheurs et 8 bâcleurs se sont joints aux autres grévistes de l'établissement.

M. Joire nous a adressé, à propos de cette grève, la lettre suivante :

« Tourcoing, 1er mai 1900.

» Monsieur le Rédacteur du « Journal de Roubaix »,
Tourcoing.

» En rectification de ce que vous annoncez dans votre journal paru ce matin au sujet de la grève de mon établissement je dois vous dire que l'augmentation de 4 % a été accordée aux fileurs et rattacheurs « sans aucune demande de leur part », dès le jour de la mise en vigueur de la loi de 11 heures.

» Les rattacheurs sont seuls en grève et par ce fait les fileurs, bâcleurs ont dû cesser le travail. Ce matin les ouvrières des continus ont demandé de cesser le travail par suite des menaces faites hier par les rattacheurs.

» Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée. » AL. JOIRE. »

— Dans le courant de l'après-midi, le mouvement s'est encore aggravé, au point de porter le nombre des grévistes à environ 2.000 alors que ce nombre n'était encore que de 1400 dans la matinée. En déduisant les grèves dont nous parlons plus haut, nous en comptons actuellement huit nouvelles, et ayant une réelle importance quant au nombre.

Vers une heure de l'après-midi les grévistes se sont rendus en face de la filature de laines de M. Brulé où le travail avait été repris, et ont manifesté. Deux cents ouvriers intimidés ne sont pas rentrés à l'atelier.

De là les grévistes sont allés manifester devant la filature de M. Christéry et ont réussi là encore à entraîner 30 rattacheurs. Ceux-ci demandent, paraît-il, indépendamment des heures des repas, un repos de dix minutes à 9heures et demie du matin et à 5 heures et demie du soir.

Chez MM. Bouilez-Motte, 3 rattacheurs, 1 fileur et 1 bâcleur, ont quitté le travail.

Chez MM. François Masurel frères à France, 160 rattacheurs, 40 fileurs et 40 bâcleurs se sont mis également en grève.

Huit fileurs, trente-deux rattacheurs et seize bâcleurs de la filature de MM. Baratti et Cie en ont fait autant. Les ouvriers de ces trois maisons refusent de travailler la laine provenant de la filature de MM. Flipo frères, de plus ceux de la filature Baratte demandent un salaire basé sur 12 heures pour un travail de 11 heures.

On nous annonce également qu'une trentaine d'ouvriers de la filature de MM. Vandenberghe et Desurmont viennent de se mettre en grève.

Mardi matin une grève d'un autre genre s'est déclarée. Sur cent des ouvriers employés aux réparations de la voie ferrée entre le Pont-du-Lion d'Or et Tourcoing, 27 ont abandonné le travail. Ils se plaignent d'un chef de district. Ils disent (c'est leur déclaration) qu'ils sont surmenés et qu'il y en a qui sont plus favorisés que les autres.

L'AGITATION. — Mardi matin, les grévistes ont tenu une réunion à l'estaminet Delesalle rue de la Latte et se sont ensuite rendus place Victor-Hassebroucq. Là ils se sont formés en groupes assez nombreux, allant jusqu'à 350 hommes et ont parcouru différentes rues en chantant « l'Internationale » et la « Carmagnole » et agitant un drapeau tricolore.

A midi des délégués ont été reçus par l'administration municipale. Rien n'a transpiré de ce qui avait été dit au cours de cette entrevue.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les grévistes ont été manifester devant les filatures de MM. Brulé et Christery. Pendant le reste de l'après-midi le calme s'est complètement rétabli.

A signaler, les quêtes que des ouvriers ont faites pendant la promenade des grévistes dans la matinée.

—Mardi matin, chez M. J. L. Jacquart, à la suite d'une entrevue, qui n'a du reste donné aucun résultat, les ouvriers ont eu une discussion entre eux. Le patron a aussitôt fait sortir tout le monde et fermé la fabrique. On espère parait-il, qu'il y aura une reprise de travail aujourd'hui mercredi.

UN ACCIDENT RUE DE MOUSCRON. — Un accident d'une certaine gravité s'est produit hier mardi rue de Mouscron. Un marchand de beurre, M. Smeet, âgé de 27 ans, demeurant rue des Piats 267, passait dans cette rue conduisant une voiture attelée de deux chevaux lorsque ceux-ci tentèrent de prendre une allure trop vive. Pour les maintenir, M. Smeet dut s'appuyer sur l'avant du véhicule. L'appui trop faible céda et M. Smeet fut précipité sur le pavé derrière les chevaux. Les témoins de l'accident relevèrent M. Smeet qui avait perdu connaissance ; ils lui prodiguèrent des soins et le transportèrent à son domicile où M. le docteur Carrette vint le soigner. M. Smeet s'est fait une assez grave blessure à l'oreille gauche. Il en sera néanmoins quitte pour huit jours de repos.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois Leurent, un aide-tisserand, Jean Descamps, âgé de 17 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, a eu le médius gauche coupé par le couteau d'une verge de métier. M. le docteur Vienne a constaté une plaie et ordonné un repos de six jours.

— Un mécanicien du peignage Albert Malard, Paul Corbie, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, 189, a été brûlé à l'avant-bras droit en fabriquant un joint. M. le docteur Playoust lui a prescrit un repos de dix jours.

— Emile Vandecastel, âgé de 38 ans, débourreur, demeurant rue de la Croix-Rouge, travaillant chez MM. Floris Lorthiois Motte fils, a été coupé au pied droit par une tôle, en montant sur une carde. M. le docteur Bernard a déclaré qu'il subirait une incapacité de travail de huit jours.

— En posant une vitre à l'hospice, rue d'Havré, un vitrier, Paul Decraene, âgé de 41 ans, travaillant pour le compte de MM. Masure Lautoin, s'est coupé au pouce droit. Un repos de huit jours lui a été prescrit par M. le docteur Playoust.

UN CHAUFFEUR GRAVEMENT BLESSE. — Mardi après-midi, vers deux heures et demie, un accident assez grave s'est produit dans l'atelier de MM. Louis et Jean Noel, mécaniciens-serruriers rue de la Cloche.

Un chauffeur, Pierre Destailleur, âgé de 38 ans, demeurant rue d'Alger 12, avait remarqué que le graisseur d'un palier de transmission était vide. Il monta sur une échelle pour le remplir. Il était occupé à ce travail lorsque l'échelle glissa. L'ouvrier pour se retenir saisit une courroie de tour. Celle-ci étant en mouvement entraîna le bras qui fut brisé. M. le docteur Desreumaux qui a soigné Destailleur a constaté une double fracture de l'avant-bras et déclaré qu'il subirait une incapacité de travail d'au moins deux mois.

UN RECIDIVISTE. — Mardi, la police a arrêté pour ivresse un portefaix, Joseph Ladsous, âgé de 59 ans, demeurant rue du Haze, 120. Cet homme qui est en récidive, comparaîtra devant le Tribunal de Lille.

LES CONTRAVENTIONS. — Pendant la journée de mardi, la police a relevé les contraventions suivantes : défaut d'éclairage à un vélo ; ivresse, 1 ; fermeture tardive d'un estaminet, 1 ; défaut d'éclairage, de plaque et d'avertisseur à un vélo, 1.

Mercuriale des charbons au 1er mai
pour Tourcoing (Ville)

Charbon ménage 1re qualité.	36 fr.	la t. mis en sacs.
Charbon pour boulangère...	38 fr.	-- —
Charbon anthracite.....	49 fr.	-- —

En détail le charbon de ménage, 1 fr. 50 le sac de 40 kilog. net.

MOUVAUX

— L'AGRESSION DE DIMANCHE SOIR. — Le journal l' « Avenir » relate, dans son numéro de mardi matin, l'agression de dimanche soir et dénature complètement les faits. A l'en croire, les roles seraient complètement intervertis : selon lui, il y a eu une « lâche agression de la part des patriotes » ; 40 membres de l'Union sociale et patriotique ont attaqué 4 « republicains » (?) ; des coups de revolver ont été tirés.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il résulte bien qu'un groupe de 9 membres de l'U. S. et P., parmi lesquels le président, M. Cyrille Desurmont, et le secrétaire, M. Eugène Gallois, sortait vers 11 heures de l'estaminet de M. Detourney, rue de Roubaix, où s'était tenue une réunion privée. Le groupe n'avait pas fait dix mètres qu'il fut brusquement assailli par une vingtaine d'hommes conduits par des personnalités du parti radical-socialiste. Ainsi que nous l'avons dit, une mêlée s'engagea au cours de laquelle MM. Eugène Gallois, Auguste Queuche et Georges Delhaye furent blessés.

L' « Avenir » nous en signale un nouveau : « le citoyen Desprets reçut sur la tête un coup de canne plombée qui lui fendit le cuir chevelu. »

La bagarre ne cessa que grâce à la présence d'esprit de M. Eugène Gallois qui lança un vulgaire poids fulminant ; l'explosion mit en fuite les agresseurs.

Une preuve convaincante que le guet-apens était prémédité, c'est qu'un homme faisait sentinelle à la porte du cabaret de M. Catteau, portant l'enseigne : « Au Tonkinois ». Quand M. Cyrille Desurmont sortit de l'estaminet de M. Detourney, avec M. Auguste Queuche, la sentinelle rentra vivement dans l'estaminet Catteau et c'est alors que les agresseurs parurent, sortant les uns par la porte principale du cabaret, les autres par une porte donnant sur la cour.

Quant aux coups de revolver, ils n'existent que dans l'imagination des « républicains » de l' « Avenir » qui a vu en neuf membres de l'U. S. et P., 40 adversaires.

L' « Avenir » explique ainsi les causes de l'agression : le citoyen Despretz s'est introduit dans la salle de réunion et a voulu interrompre l'orateur en criant : A bas la Patrie !

Les membres de l'U. S. et P. ont fait sortir le manifestant. C'était leur droit. Dans une réunion privée organisée par une Société, seuls les membres de cette Société peuvent y assister.

L'enquête de justice va être ouverte sur la plainte déposée par les membres de l'U. S. et P. ; elle établira facilement les responsabilités.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE TENTATIVE DE VOL. — La nuit dernière, M. Charles Arbon, marchand de fruits, rue Chuffart, fut réveillé par un bruit insolite ; M. Arbon descendit en [illegible] et vit plusieurs individus s'enfuir.

Les malfaiteurs avaient fracturé la porte de la remise et avaient tenté d'emporter une voiture.

— UNE TROUVAILLE. — Mardi matin, M. Delannoy, cultivateur au hameau de l'Entrepôt, trouva dans son champ une montre attachée à une chaîne sautoir. Cette montre est sans doute le recel d'un vol.

LINSELLES

— A PROPOS D'UN VOL DE CORROIES. — Il y a quelque temps, nous avons relaté un vol de courroies commis au préjudice de M. Dutilleul, propriétaire d'une machine à battre le blé. L'auteur de ce larcin est paraît-il connu ; ce serait un habitant de Bousbecque, du nom de E. S., âgé de 55 ans.

BONDUES

— LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE. — Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la construction dans cette commune d'un nouveau bureau de poste que fait édifier à ses propres frais, M. René d'Hespel ; les travaux ont été entamés hier et seront poussés très activement de sorte qu'ils seront terminés à la fin de la saison.

— UN GRAVE ACCIDENT. — Un pénible événement s'est produit mardi vers midi dans cette commune et y a jeté la consternation. Un honorable cultivateur, M. Louis Marescaux, âgé de 44 ans, dont la ferme est située pavé de Linselles, à proximité de l'hospice, a été victime d'un grave accident. Voici les faits :

M. Marescaux avait quitté son champ et avait arrêté son attelage en face de l'estaminet Lagache où il était entré ; une personne vint l'avertir qu'un jeune cheval de l'attelage s'était débridé. Le cultivateur sortit précipitamment de l'estaminet, mais au même instant, les chevaux prenaient la fuite dans la direction de la ferme. M. Marescaux s'élança à leur poursuite et réussit à les atteindre et sauta à leur tête. Son élan était mal pris sans doute, car le malheureux, après avoir été traîné sur une distance d'une dizaine de mètres, tombait sur le sol.

Excités par la peur, les chevaux se cabrèrent et piétinèrent l'infortuné, puis, de nouveau, reprirent leur course désordonnée. Une voisine, Mme Mullier, témoin de l'accident, se précipita au secours de M. Marescaux ; celui-ci était étendu sur le sol, inanimé, ne donnant plus signe de vie ; de deux blessures à la tête s'échappaient des flots de sang ; il en était de même d'une horrible blessure à la jambe gauche. Plusieurs autres personnes, également témoins de la scène, étaient accourues et transportèrent l'infortuné cultivateur à sa demeure, située à une centaine de mètres du lieu de l'accident.

On prévint immédiatement M. le docteur Duraznel qui vint et prodigua au blessé les premiers soins en attendant l'arrivée d'un autre médecin, M. Desbonnets, de Tourcoing, dont le concours était indispensable. L'état de M. Marescaux a été jugé si grave que sur l'avis de M. le docteur Duraznel, les secours de la religion lui furent donnés par M. l'abbé Loridan, curé de la paroisse.

Comme nous le disons plus haut, la victime de ce triste accident porte à la tête deux blessures ; l'une à la région frontale et qui ne paraît pas bien grave, et l'autre derrière l'oreille et qui semble assez sérieuse ; l'os est mis à nu. La blessure produite à la jambe gauche est plus grave et a produit une abondante hémorragie ; M. Duraznel a constaté en outre une fracture comminative des os.

L'état de M. Marescaux est jugé très grave mais n'est cependant pas désespéré.

RONCQ

— LES CONTRAVENTIONS DU JOUR. — Dans la journée d'hier, un certain nombre de contraventions ont été dressées.

La première l'a été contre une ménagère de la rue des Chats-Huants, Mme Vve Catteau, pour violences légères et tapage injurieux.

Pour négligence dans la tenue du registre des logeurs, Etienne V., cabaretier, sentier des Morts, a été également l'objet d'une contravention.

Un jeune homme, Camille B., s'est vu aussi dresser contravention pour tapage injurieux.

Enfin, un ivrogne, François Lamarque, dit « Cho Pronne », pour ivresse manifeste, a été l'objet d'un procès-verbal.

Chemin de fer de la gare de Roubaix-Wattrelos à Herseaux (frontière)

Voici l'horaire des trains pour le service d'été, sur cette ligne, à partir du 1er mai :

Départ d'Herseaux à 5 h., 39 ; 7.41